

100^E ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE JEUNESSE D'ALBEUVE
27 ET 28 AOÛT 2010

COURSE DE ROLLERS



Règlement de la course de rollers

1. Course

Le règlement de la course, notamment au niveau de son format et des catégories, peut varier en fonction du nombre de participants.

Format de la course

La course se déroule par manche de quatre participants. Quatre coureurs de même catégorie se présentent au départ selon le planning des organisateurs. Les deux premiers (à définir selon le nombre de participants) de chaque manche sont automatiquement qualifiés pour la manche suivante.

Inscriptions

La course est ouverte à tout le monde. Pour les participants de moins de 18 ans, l'inscription devra être signée par un représentant légal. Chaque participant est tenu de donner les informations correctes notamment au sujet de l'âge.

Frais d'inscriptions

Le montant de l'inscription s'élève à 5.- pour les participants jusqu'à 16 ans et à 15.- pour les participants de plus de 16 ans. Les adultes qui accompagnent un enfant dans la catégorie Poussins ne paient pas l'inscription.

Catégories

Poussins	4-8 ans	Accompagné d'un adulte
Juniors garçons I	8-13 ans	
Juniors filles I	8-13 ans	
Juniors garçons II	13-16 ans	
Juniors filles II	13-16 ans	
Amateur Hommes	16-99 ans	Course populaire hommes

Amateur Dames	16-99 ans	Course populaire dames
Hard Hommes	+16 ans	Course rapide pour coureur expérimenté.

Finales

Les finales se déroulent sur le même principe.

Dossard

Chaque participant reçoit un dossard le jour de la course qu'il gardera tout au long de la journée.

Départ

Le départ est donné par l'arbitre présent dans la zone de départ. Au cas où un faux départ se produirait, l'arbitre stoppe la manche. Il donne ensuite un nouveau départ. Il n'y a pas de nombre limites de faux départs.

Les positions dans la zone de départ seront définies par l'arbitre chargé des départs.

Passage de la ligne d'arrivée

Le franchissement de la ligne d'arrivée est compté lorsque la première partie du corps franchit la ligne. L'arbitre d'arrivée est seul juge.

Protêt

Aucun protêt ne sera reçu par l'organisation.

2. Parcours

Caractéristiques générales du parcours

Le parcours est délimité entièrement dans le village d'Albeuve situé dans la commune de Haut-Intyamon. La totalité du parcours se tient sur route fermée durant les heures de course (08h00-12h00 et 13h00-17h00). Le parcours est sur goudron et béton. Toutes les portions du tracé sont sécurisées grâce à des bottes de pailles et tapis de protection provenant de station de ski.

Plan du parcours

Voir annexe

Longueur du parcours

La distance parcourue, depuis la ligne de départ jusqu'à la ligne d'arrivée, est de 350m.

Reconnaissance du parcours

Une reconnaissance du parcours est prévue le matin de la compétition (voir Programme). Elle est obligatoire pour les catégories suivantes : Juniors Filles, Juniors Garçons, Amateurs Dames, Amateurs Hommes et Hard Hommes.

3. Matériel

Equipement personnel

Chaque participant à la course est tenu de se présenter au départ avec le matériel suivant.

1 paire de rollers ou patins

1 casque (vélo, hockey ou ski)

1 paire de genouillères (rollers ou hockey)

1 paire de coudières (rollers ou hockey)

1 paire de gants (hockey ou ski)

Pour les participants de la catégorie Hard, le port d'un short de hockey est conseillé.

Pour les participants qui ne possèdent pas le matériel ci-dessus, mis à part les rollers et le casque, merci de contacter l'organisation (Marc Beaud, responsable course, 079/732.04.50)

4. Règles et Sécurité

Contact

Tous contacts intentionnels en poussant, tirant, ou tous autres moyens, qui puissent causer une gêne, un ralentissement, une chute ou une sortie de parcours d'un coureur n'est pas permis. Un inévitable contact peut être acceptable. Tous les contacts seront à la discrétion des arbitres sur le parcours.

Décharge de responsabilités

Chaque participant se soumet à la décharge de responsabilité en signant la feuille d'inscription.

Voir annexe.

Infirmierie

En cas d'éventuelles blessures, un service de samaritains est mis à disposition par les organisateurs.

Arbitres

Les arbitres contrôlent les points cités ci-dessus. Ils rendent compte au comité de course qui est le seul juge.